

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 20/12/2016
Reçu en préfecture le 20/12/2016
Affiché le 
ID : 033-253306310-20161220-2016_004_47-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille seize, le vingt décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du Conseil Municipal de Saint André de Cubzac

Date de convocation : 08 décembre 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN - MONSEIGNE - PIASECKI - MM. FEDIEU - FERCHAUD - GIRARD - LORIAUD - PLISSON - QUESSON

Délibération N°2016-04-47: Participation du SMIDDEST à l'édition 2017 de « Bordeaux Fête le Fleuve »

Vu le CGCT ;

Considérant l'intérêt de participer à l'édition 2017 de Bordeaux Fête le Fleuve ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide:

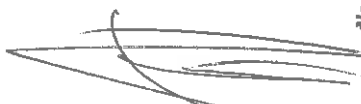
Article 1. d'acter le principe de la participation du SMIDDEST à la manifestation « Bordeaux Fête le Fleuve édition 2017 », pour un montant maximum de dépenses de 35 000 € TTC, incluant la location et l'aménagement du stand, la mise en œuvre d'un programme d'animations, la conception de l'ensemble des supports nécessaires ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer l'ensemble des bons de commande, conventions et marchés nécessaires à la mise en œuvre de cette opération pour un montant global cumulé maximum de 35 000 € TTC ;

Article 3. de prélever les crédits à l'article 6232 du budget syndical.

Pour extrait conforme, ~~comme fait~~ et délibéré au Saint André de Cubzac le 20 décembre 2016

La Présidente


Pascale GOT

